

# **Restructuration de la desserte viaire du site de Peyssilieu à Meyzieu**

## **Dossier de concertation**

du 13 novembre 2017 au 20 décembre 2017

Maîtrise d'ouvrage :

**GRANDLYON**

Métropole de Lyon  
Direction de la Maîtrise d'Ouvrage Urbaine  
Espaces publics et infrastructures  
20, rue du Lac - 69003 Lyon

# Sommaire

<b>1. La concertation préalable</b> .....	<b>3</b>
<b>2. Le contexte général du secteur Montout-Peyssilieu</b> .....	<b>4</b>
<b>3. Le diagnostic du site de Peyssilieu</b> .....	<b>6</b>
3.1. Urbanisme et paysage .....	6
3.2. Déplacements .....	6
3.2.1. Trafic Véhicules Particuliers .....	6
3.2.2. Transports en commun .....	7
3.2.3. Modes doux .....	8
3.3. Synthèse du diagnostic .....	8
<b>4. Le projet global de développement de l'accessibilité et de l'offre commerciale du secteur</b> .....	<b>8</b>
<b>5. Les enjeux et objectifs poursuivis</b> .....	<b>10</b>
<b>6. Le réaménagement de la desserte viaire</b> .....	<b>11</b>
6.1. Les modifications du plan de circulation .....	11
6.2. Les aménagements de voirie .....	12
6.2.1. La nouvelle bretelle .....	12
6.2.2. La reconfiguration de la rue Paul Cézanne .....	12
6.2.3. La rue de la République .....	13
6.2.4. Le boulevard Pierre Mendès France .....	14
<b>7. Les emprises foncières nécessaires au projet</b> .....	<b>15</b>
<b>8. Les étapes du projet</b> .....	<b>15</b>

## 1. La concertation préalable

Le présent dossier de concertation est établi conformément à l'arrêté N°2017-11-02-R-0942 du 2 novembre 2017 qui approuve les objectifs et fixe les modalités de la concertation préalable pour le projet de restructuration de la desserte viaire du site de Peyssilieu à Meyzieu.

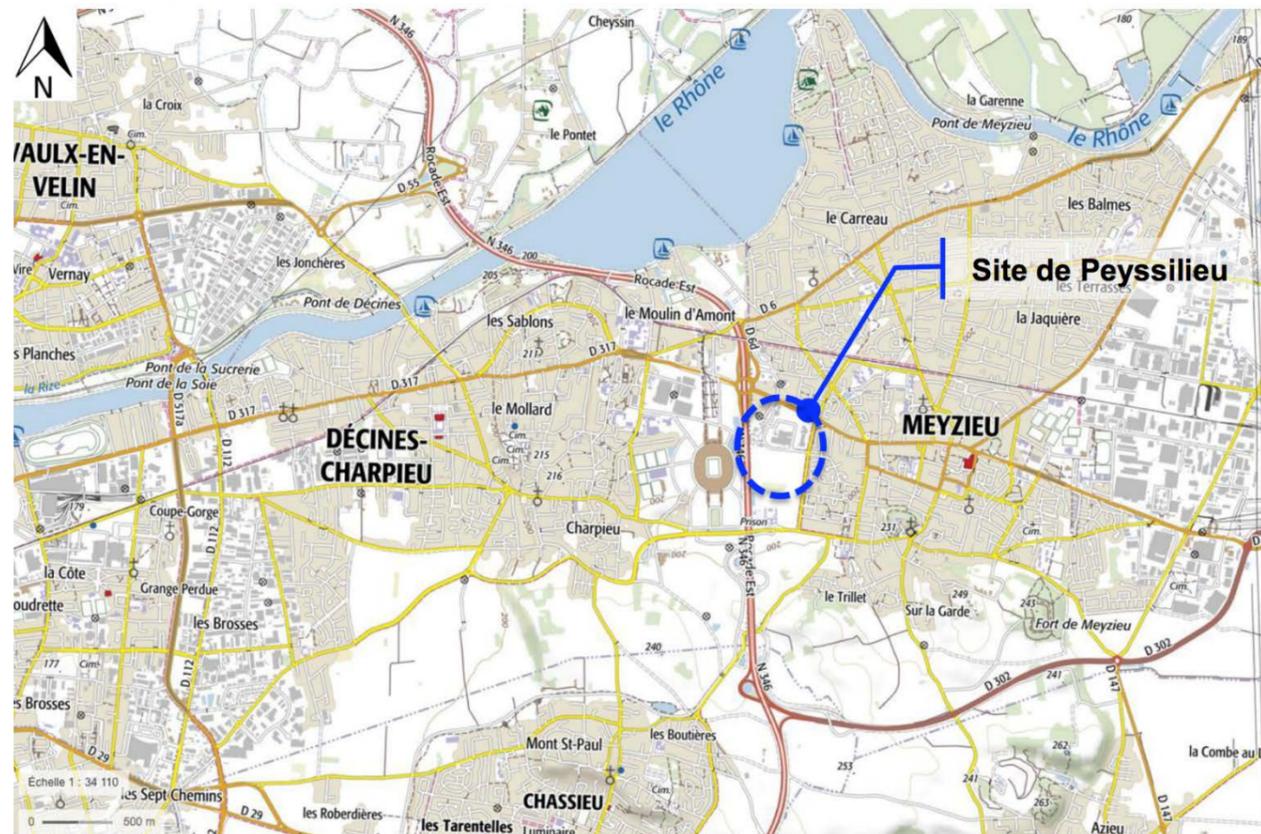


Figure 1 : Plan de situation du site de Peyssilieu à Meyzieu

### Les objectifs de cette concertation sont de :

- fournir une information claire sur le projet d'aménagement des voiries de desserte du site de Peyssilieu ;
- permettre l'expression des attentes, des idées et des points de vue ;
- optimiser ce projet dans ses objectifs et dans les réponses à apporter.

Une information du public est assurée durant toute la phase de concertation sur le projet par la mise à disposition du présent dossier de concertation préalable et de registres destinés à recueillir les commentaires du public aux heures d'ouverture :

- à l'Hôtel de la Métropole de Lyon 20, rue du Lac à Lyon 3°, de 8h30 à 16h30,
- à la mairie de Meyzieu, place de l'Europe – 69330 Meyzieu :
  - o le lundi de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00 ;
  - o du mardi au vendredi de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 (hors jours fériés)

Le dossier de concertation préalable est également disponible sur le site institutionnel [www.grandlyon.com](http://www.grandlyon.com), rubrique « Une métropole de projets – concertations/enquêtes publiques ».

Les observations peuvent également être déposées sur la boîte mail : [concertation.peyssilieu@grandlyon.com](mailto:concertation.peyssilieu@grandlyon.com)

**La présente concertation préalable est ouverte à partir du 13 novembre jusqu'au 20 décembre 2017 inclus.**

**Une réunion publique est programmée le 16 novembre 2017 à 19h à la salle des fêtes de Meyzieu.**

**Le périmètre du projet soumis à la présente concertation est constitué par les voiries suivantes :**

- La nouvelle bretelle issue de la RN346 (rocade Est) ;
- La reconfiguration de la rue Paul Cézanne ;
- Le boulevard Pierre Mendès France entre la rue Paul Cézanne reconfigurée et la rue de la République ;
- La rue de la République entre le boulevard Mendès France et le chemin de Peyssilieu.



Figure 2 : Périmètre du projet soumis à concertation

La Métropole de Lyon a réalisé une première phase d'études dites préalables afin de définir les propositions possibles de réaménagement des voiries pour assurer la desserte viaire du site. Ces propositions sont présentées ci-après. C'est à l'issue de la concertation préalable que la Métropole de Lyon arrêtera de manière définitive les partis d'aménagement de voirie à partir desquels le maître d'œuvre qui sera choisi concevra le projet.

**Le dossier de concertation présente successivement :**

- le contexte général du secteur Montout-Peyssilieu
- le diagnostic du site de Peyssilieu
- le projet global de développement de l'accessibilité et de l'offre commerciale du secteur
- les enjeux et objectifs poursuivis
- le réaménagement de la desserte viaire
- les emprises foncières nécessaires au projet
- les étapes du projet.

**2. Le contexte général du secteur Montout-Peyssilieu**

Le secteur Montout-Peyssilieu représente un périmètre de 300 ha à cheval sur les communes de Décines-Charpieu et de Meyzieu de part et d'autre de la Rocade Est, à mi-chemin entre le centre de Lyon et l'aéroport de Saint-Exupéry.

Ce secteur est identifié au schéma de cohérence territoriale (SCOT) de l'agglomération lyonnaise comme un site stratégique de développement qui doit participer à donner une visibilité métropolitaine au bassin de vie du Rhône Amont.

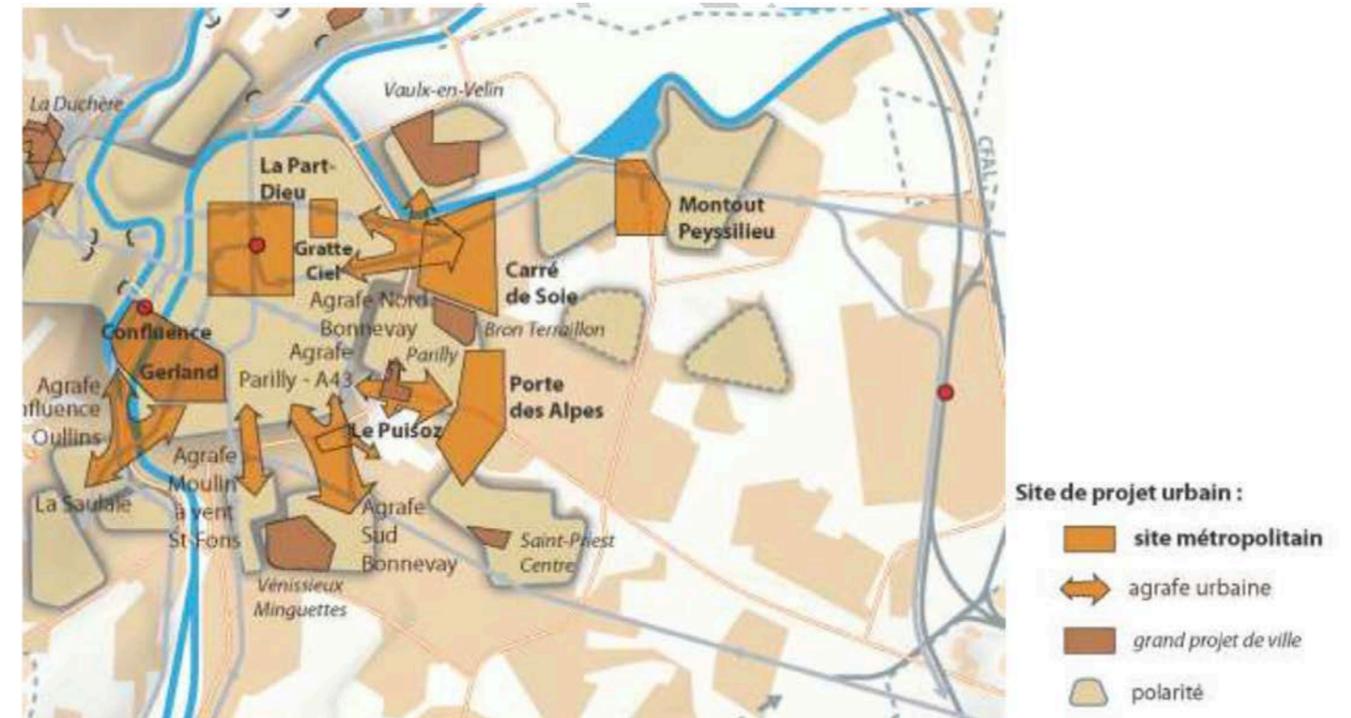


Figure 3 : Extrait du SCOT

Ce positionnement métropolitain du site est développé dans le projet de révision du plan local d'urbanisme de la Métropole tenant lieu de programme local de l'habitat. Ce projet a été arrêté par la Métropole le 11 septembre 2017.

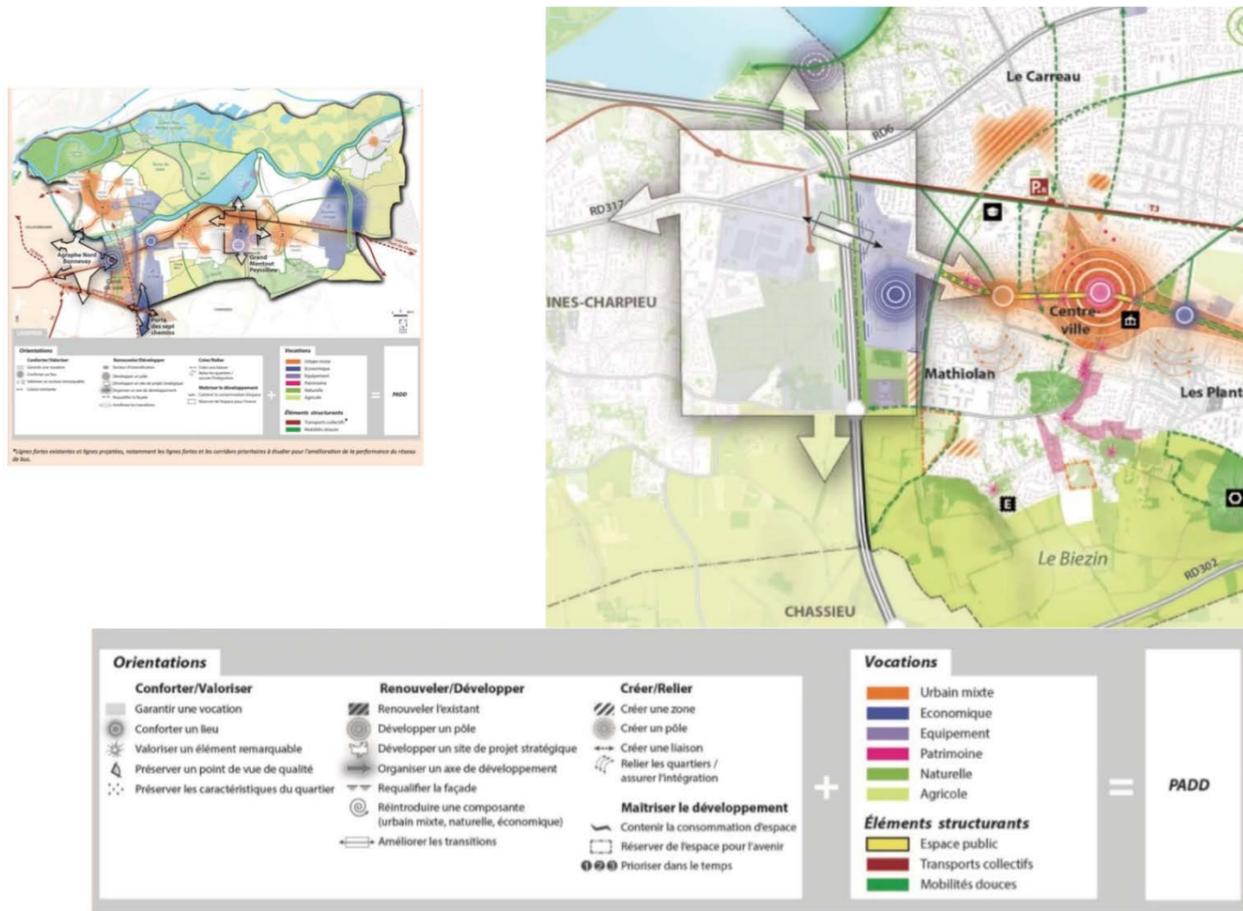


Figure 4 : Synthèse du PADD - Extrait du projet de révision du PLU



Figure 5 : Vue aérienne du site de Peyssilieu

Côté Décines, sur le Montout, il s'agit de poursuivre le développement autour de l'équipement d'agglomération que constitue le Groupama Stadium en mettant en œuvre la reconversion de la friche industrielle du site ABB et en permettant le développement d'activités tertiaires en accompagnement du Grand Stade.

Côté Meyzieu, sur le site de Peyssilieu, il convient de restructurer, étendre et moderniser le centre commercial existant, vieillissant et inadapté à la satisfaction des nouveaux besoins de la population. Un tel projet nécessite l'accompagnement de la Métropole pour améliorer et renforcer l'accessibilité routière et modes doux au pôle commercial qui bénéficiera également aux quartiers sud de la commune.

### 3. Le diagnostic du site de Peyssilieu

#### 3.1. Urbanisme et paysage

Le centre commercial de Peyssilieu est situé en façade de la rocade Est et en entrée de ville ouest de la commune de Meyzieu. Il concentre une grande surface commerciale et différentes structures commerciales annexes. Au nord et à l'est, on trouve des quartiers résidentiels avec un tissu pavillonnaire et plus au sud le quartier du Mathiolan et l'établissement pénitentiaire pour mineurs. Au sud, on trouve une zone agricole, ainsi qu'un espace boisé (classé au PLU).

Le tènement du centre commercial, d'environ 9 ha, est délimité par des voiries publiques :

- au nord, la rue de la République ;
- à l'est, le boulevard Pierre Mendès France ;
- au sud, la rue Paul Cézanne ;
- à l'ouest, le chemin de Peyssilieu et la rue Paul Cézanne.

L'extrémité ouest de la rue de la République, qui constitue la principale entrée de ville de Meyzieu, offre un paysage urbain vieillissant et peu qualitatif, de type périurbain.

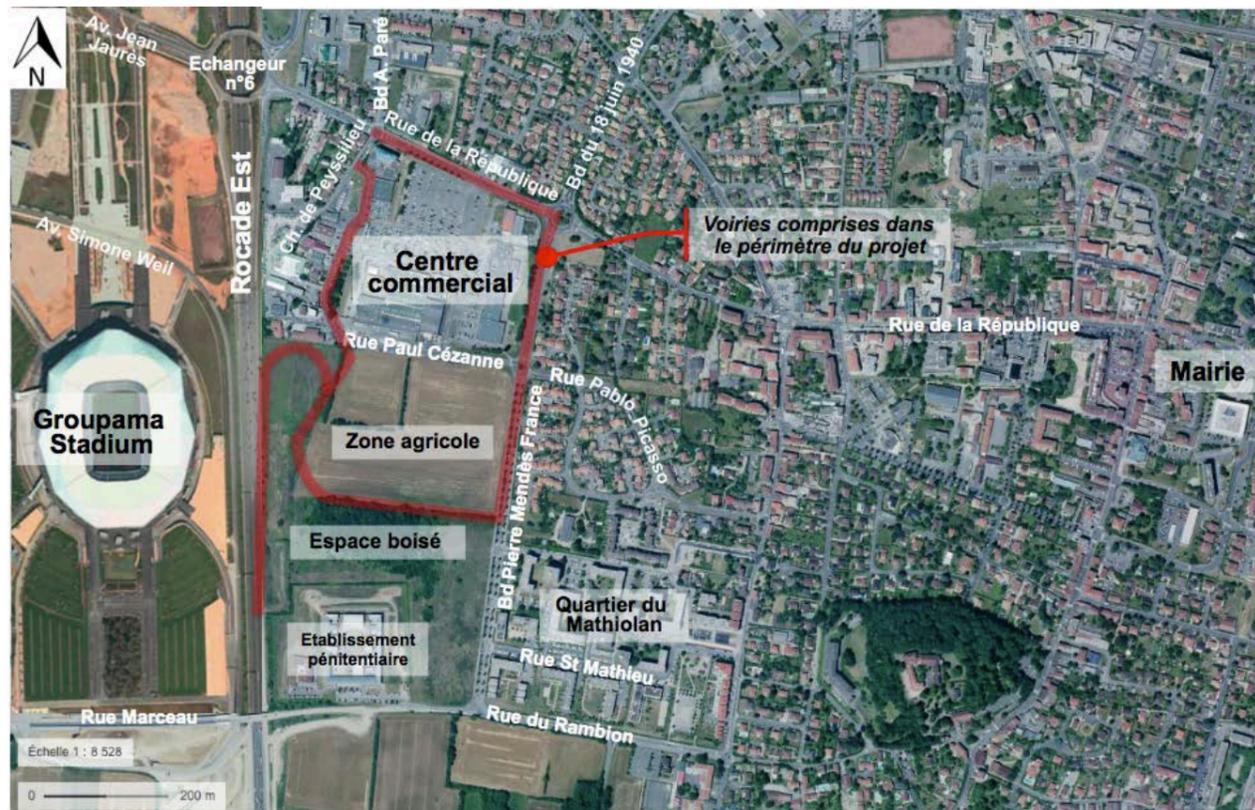


Figure 6 : État actuel – Plan de repérage du site

#### 3.2. Déplacements

##### 3.2.1. TRAFIC VÉHICULES PARTICULIERS

Dans sa configuration actuelle, le centre commercial dispose de deux portes d'accès (Ouest et Sud) situées sur la rue Paul Cézanne. La porte Ouest ne permet que la sortie.

Les carrefours du secteur sur la rue de la République et le bd Pierre Mendès France sont gérés en giratoire sauf le carrefour rue de la République / Bd Amboise Paré / Ch. De Peyssilieu qui est géré avec des feux tricolores.

Le centre commercial contient environ 1000 places de stationnement de surface.

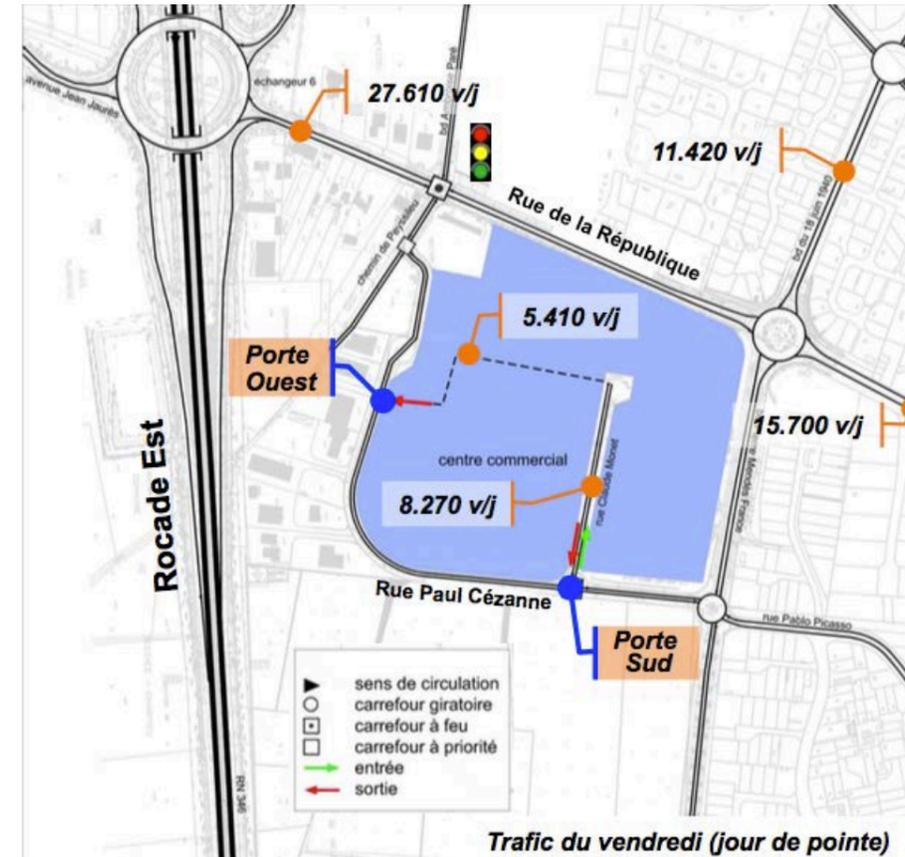


Figure 7 : État actuel – Plan de circulation du site

Si la proximité immédiate de la rocade Est et de son échangeur n°6 est un facteur d'attractivité du centre-commercial, c'est aussi un inconvénient lors des jours de fort trafic, notamment le vendredi soir qui correspond à la conjonction des trajets domicile / travail et de la forte affluence du centre commercial.

Comme le montre la figure ci-dessous, plus du tiers des véhicules qui arrivent ou qui sortent du centre commercial passe par le carrefour giratoire de l'échangeur 6 et par le carrefour à feux rue de la République. La capacité de trafic de ce carrefour à feux n'étant pas suffisante, cela donne lieu, principalement le soir, mais aussi le samedi, à des congestions de trafic dans ce secteur, avec notamment des remontées de file de véhicules sur la bretelle de la rocade en provenance du sud. Par ailleurs, la voirie du chemin de Peyssilieu n'a pas été conçue pour recevoir un trafic aussi important.



### 3.2.3. MODES DOUX

La rue de la République et le boulevard Pierre Mendès France disposent déjà d'aménagements cyclables. L'objectif est de compléter le maillage sur les voies publiques et se connecter aux aménagements internes du Centre Commercial.



Figure 11 : Etat actuel – Aménagements cyclables dans le secteur - extrait du plan d'actions des modes actifs (PAMA) de la Métropole de Lyon

### 3.3. Synthèse du diagnostic

Le pôle commercial de Peyssillieu est situé en entrée de ville ouest de la commune de Meyzieu. Sa desserte par la rocade Est participe à son attractivité mais elle a aussi pour effet de provoquer de fortes congestions de trafic sur la rue de la République en heure de pointe du soir, ainsi que le samedi, pénalisant ainsi la desserte de Meyzieu depuis l'ouest, déjà rendue difficile par l'effet de coupure de la rocade Est.

## 4. Le projet global de développement de l'accessibilité et de l'offre commerciale du secteur

Le centre commercial de Peyssillieu date des années 1980. Il ne répond plus aux standards et aux attentes de la clientèle d'aujourd'hui.

Son propriétaire – la société Meyzieu Distribution – mène un projet qui s'étend au sud jusqu'au petit bois et pour lequel les surfaces commerciales passent de 12 000 m<sup>2</sup> à 37 000 m<sup>2</sup>. Le projet commercial vise à étendre la zone de chalandise vers le sud, ce qui implique une augmentation des trafics sur la rocade Est en provenance du sud.

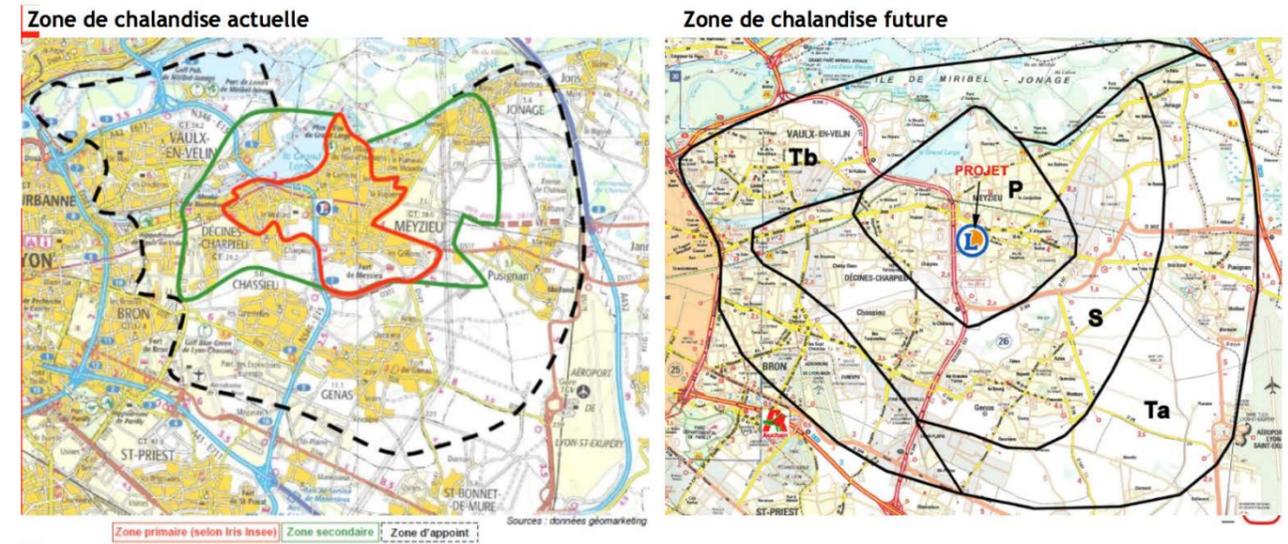


Figure 12 : Évolution de la zone de chalandise du centre commercial de Peyssillieu

Ce projet privé a été mené en concertation avec la Métropole de Lyon pour le volet « accessibilité » du centre commercial, en lien avec l'objectif de la Métropole de renforcer l'accessibilité aux quartiers sud de Meyzieu.

Pour répondre à ce double objectif d'accessibilité à Meyzieu et au centre commercial agrandi, la Métropole – en lien avec l'État en qualité de gestionnaire de la rocade Est – a retenu le principe de la création d'une nouvelle bretelle de sortie de la rocade en direction du site de Peyssillieu depuis le sud. Cette nouvelle bretelle permet de répartir les trafics générés par le centre commercial sur la rocade sur deux accès au lieu d'un accès unique, et par conséquent de soulager le trafic sur l'échangeur n°6 et sur la rue de la République, rendant ainsi l'accès à Meyzieu centre plus fluide les jours de fort trafic.

En outre, cette évolution de l'accessibilité du site de Peyssillieu permet de reconfigurer les accès au centre commercial, en les distribuant sur trois portes au lieu de deux aujourd'hui. Ces principes ont été transposés dans les orientations d'aménagement et de programmation (OAP) du site Peyssillieu qui sont définies dans le projet de révision du plan local d'urbanisme de la Métropole tenant lieu de programme local de l'habitat. Les objectifs de ces OAP sont les suivants :

- Permettre la restructuration et la modernisation du centre commercial de Peyssillieu, ainsi que son redéploiement au sud ;

- Inscrire ce projet dans la dynamique de développement du Grand Montout et participer à la valorisation de l'entrée de ville ouest de la commune de Meyzieu ;
- Permettre le développement cohérent du secteur de Mathiolan ouest dans la continuité de l'opération de réhabilitation et de renouvellement urbain mise en œuvre à l'est, permettant d'équilibrer l'intégration urbaine de la partie sud du boulevard Mendès France et de compléter l'offre qualitative de logements intermédiaires et collectifs.

Le projet immobilier de restructuration-extension du centre commercial est conforme à ces OAP. Il fera l'objet d'une demande de permis de construire, ainsi que d'une demande d'autorisation d'exploitation commerciale.



Figure 13 : OAP du site de Peyssilieu – Extrait du projet de révision du PLU-H



**Figure 14 :** Vue en plan du projet global d'accessibilité et de restructuration-extension du centre commercial

Le projet de restructuration-extension du centre commercial comprend environ 3000 places de stationnement dont 80% en parking couvert (niveaux 0 et -1) et 20 % en surface.

## 5. Les enjeux et objectifs poursuivis

Les objectifs poursuivis par la Métropole de Lyon pour le projet de restructuration de la desserte viaire du site de Peyssilieu se déclinent de la manière suivante :

- Accompagner la structuration-extension du centre commercial de Peyssilieu ;
- Offrir une alternative à l'échangeur n°6 de la rocade Est qui atteint fréquemment le seuil de saturation aux heures de pointe ;
- Participer à la requalification des voiries existantes en intégrant les différents modes de déplacement, en valorisant les cheminements modes doux et en apportant une attention particulière à la qualité paysagère et à l'intégration urbaine de l'infrastructure ;
- Développer le maillage des cheminements modes doux ;
- Améliorer la desserte du secteur sud de Meyzieu.

Plus globalement, l'intervention sur le centre commercial permettra une requalification et une valorisation de l'entrée de ville de la commune aujourd'hui marquée par une juxtaposition de fonctions urbaines sans dialogue les unes avec les autres et une faible qualité tant urbaine que paysagère.

## 6. Le réaménagement de la desserte viaire

Pour répondre aux objectifs poursuivis, le projet de restructuration de la desserte viaire du site de Peyssilieu nécessite de modifier le plan de circulation avec notamment l'aménagement d'une nouvelle bretelle sur la rocade Est, ainsi que les voiries du site.

### 6.1. Les modifications du plan de circulation

L'extension du centre commercial sur la zone agricole au sud implique la suppression du tracé actuel de la rue Paul Cézanne et par conséquent la création d'une voie nouvelle plus au sud pour la rétablir entre le bd Pierre Mendès France et le chemin de Peyssilieu. Cette voie nouvelle débouchera, à l'ouest, sur un nouveau carrefour giratoire situé face à la nouvelle porte sud et au débouché de la nouvelle bretelle, et à l'est, sur un nouveau carrefour giratoire à aménager sur le Bd Pierre Mendès France.

Avec l'aménagement de la nouvelle bretelle de sortie de la rocade en provenance du sud, les fonctions de la rue Paul Cézanne et le début du chemin de Peyssilieu sont modifiées. Les flux générés par l'activité du pôle commercial seront redistribués sur ces nouvelles portes d'accès de la manière suivante :

- **Porte Nord** : Cette nouvelle porte, qui vient se substituer à l'actuelle porte Ouest, drainera les flux venant du nord de la rocade, de l'avenue de Verdun et du bd Amboise Paré au nord et de l'avenue Jean Jaurès à l'ouest. L'accès à cette porte située sur la rue de la République sera géré par un carrefour à feux avec une voie de tourne à droite à l'entrée de ce carrefour en provenance de l'ouest. Ce carrefour ne permettra pas l'accès au centre commercial depuis l'Est de la rue de la République (le mouvement de tourne à gauche sera interdit).
- **Porte Est** : Elle drainera les flux venant de l'est : Bd du 18 juin 1940, rue de la République et rue Pablo Picasso. Cette porte sera raccordée sur le carrefour giratoire existant situé au croisement Bd Pierre Mendès France / Rue Pablo Picasso.
- **Porte Sud** : Elle drainera les flux venant du sud de la rocade via la nouvelle bretelle de sortie, ainsi que les zones sud-ouest desservies par la rue Carnot et l'avenue de France, et sud-est desservies par le chemin de Chassieu. La partie sud de la rue Paul Cézanne sera prolongée en sens unique nord > sud jusqu'à ce nouveau giratoire de sortie de bretelle.

Le chemin de Peyssilieu et la partie nord de la rue Paul Cézanne resteront à double sens mais n'auront plus qu'un rôle de desserte locale des habitations et activités de ce secteur nord-ouest du site de Peyssilieu ; ces voies ne seront plus utilisées par les usagers du centre commercial. Ceci permettra de décharger fortement le carrefour à feux Peyssilieu/République, actuellement source de difficultés de circulation.

La nouvelle configuration des itinéraires d'accès des véhicules particuliers (VP) au pôle commercial est donnée sur la figure ci-dessous.

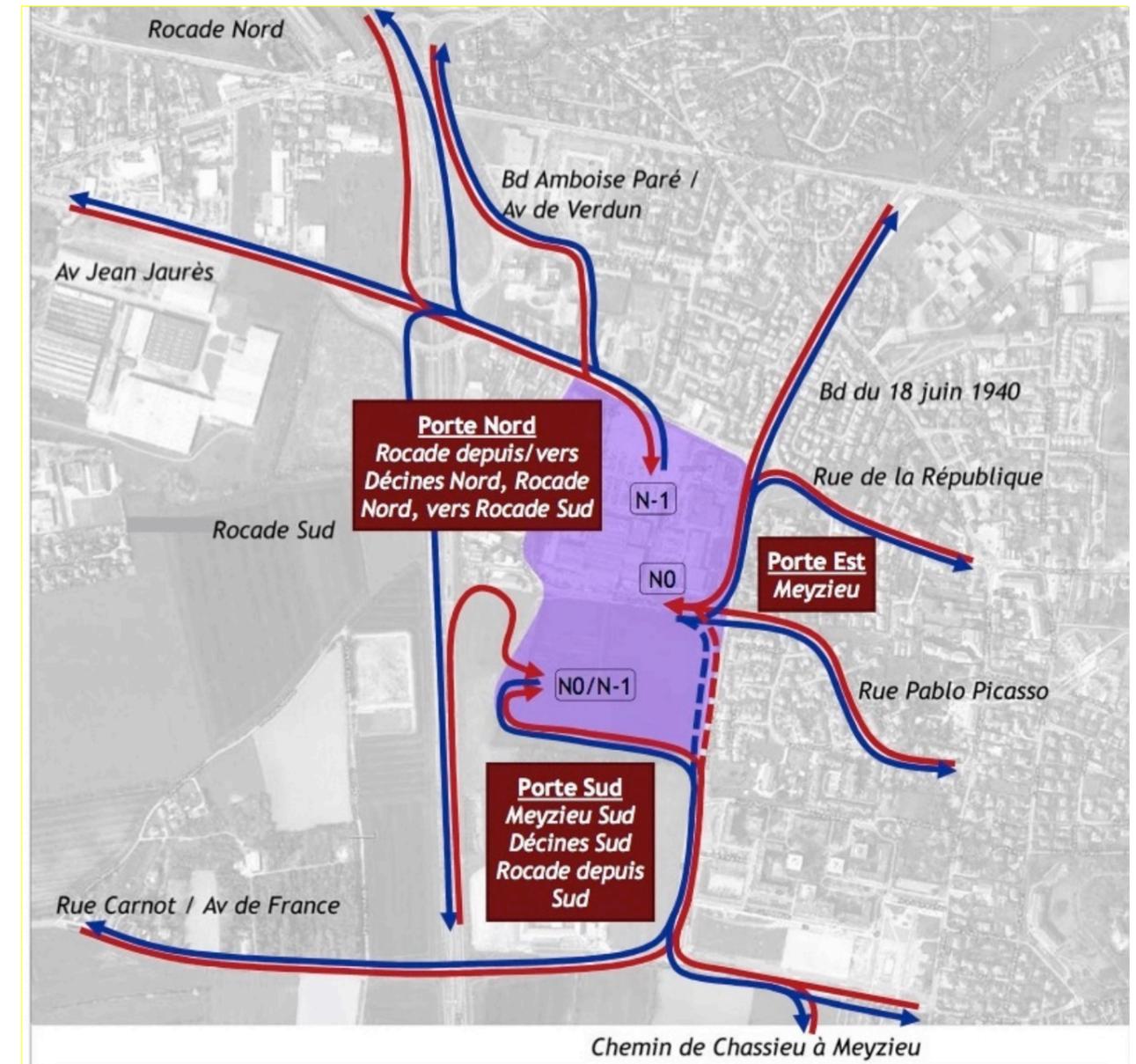


Figure 15 : Reconfiguration des itinéraires d'accès au centre commercial

Les livraisons du centre commercial se feront sur d'autres accès que les portes « grand public ». La principale porte des livraisons sera située sur la nouvelle section sud de la rue Paul Cézanne, deux autres portes secondaires seront situées sur la section nord du Bd Mendès France et dans le nouveau carrefour giratoire Cézanne / Mendès France. Les livraisons du centre-commercial viendront en grande partie de la plateforme logistique située à la Villette-d'Anthon. Celles-ci arriveront depuis le sud de la rocade par la nouvelle bretelle et repartiront par la rocade soit vers le nord, soit vers le sud, via Mendès France. Les véhicules de livraison stationneront tous à l'intérieur du centre-commercial, dans des cours de livraison, aucun stationnement n'étant prévu sur les voiries publiques.

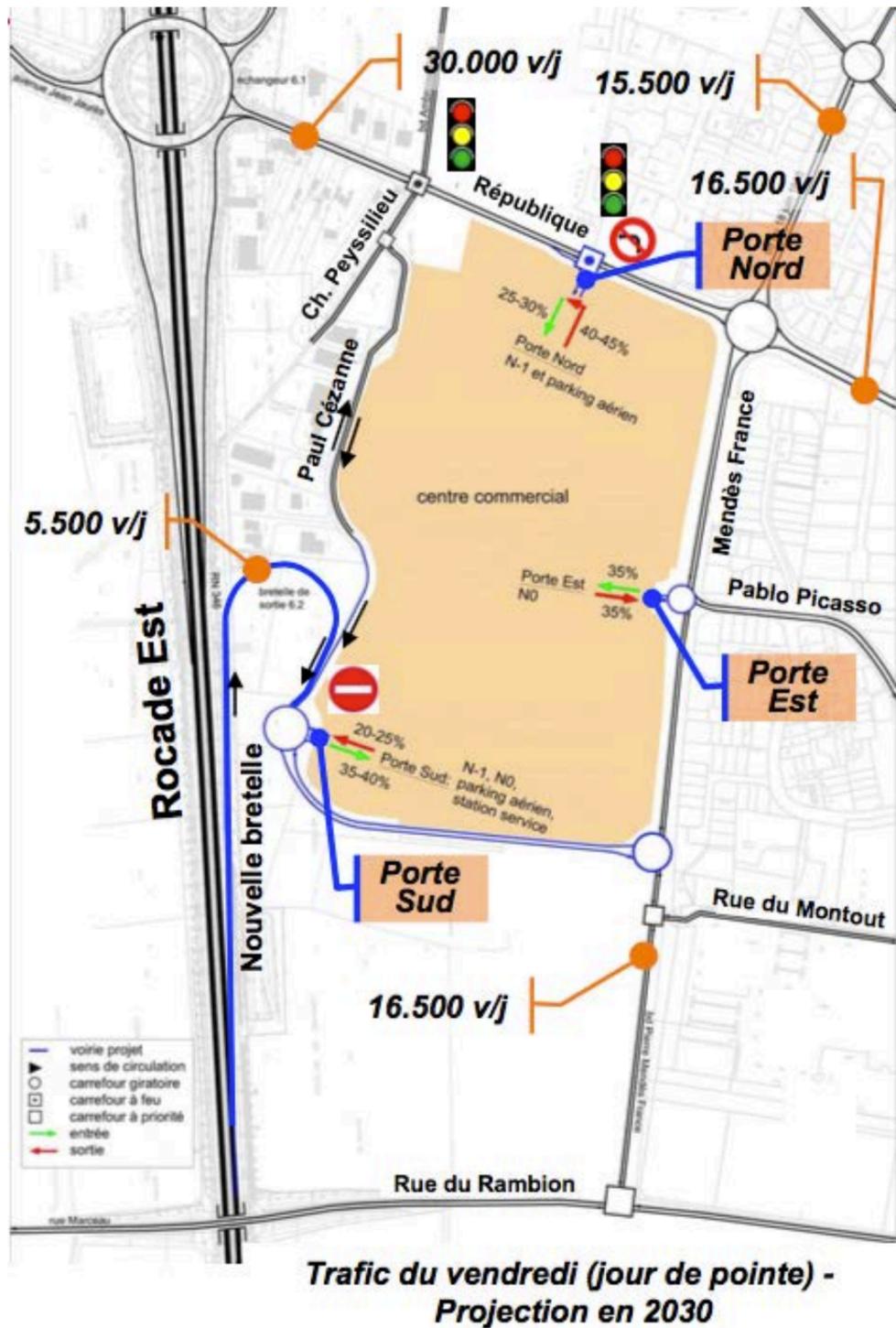


Figure 16 : Nouveau plan de circulation du site de Peyssillieu

## 6.2. Les aménagements de voirie

Le projet comprend l'aménagement d'une nouvelle bretelle sur la rocade Est et la reconfiguration de la rue Paul Cézanne au sud du site, ainsi que la modification des voiries existantes suivantes:

- La rue de la République
- Le boulevard Pierre Mendès France
- La partie nord de la rue Paul Cézanne

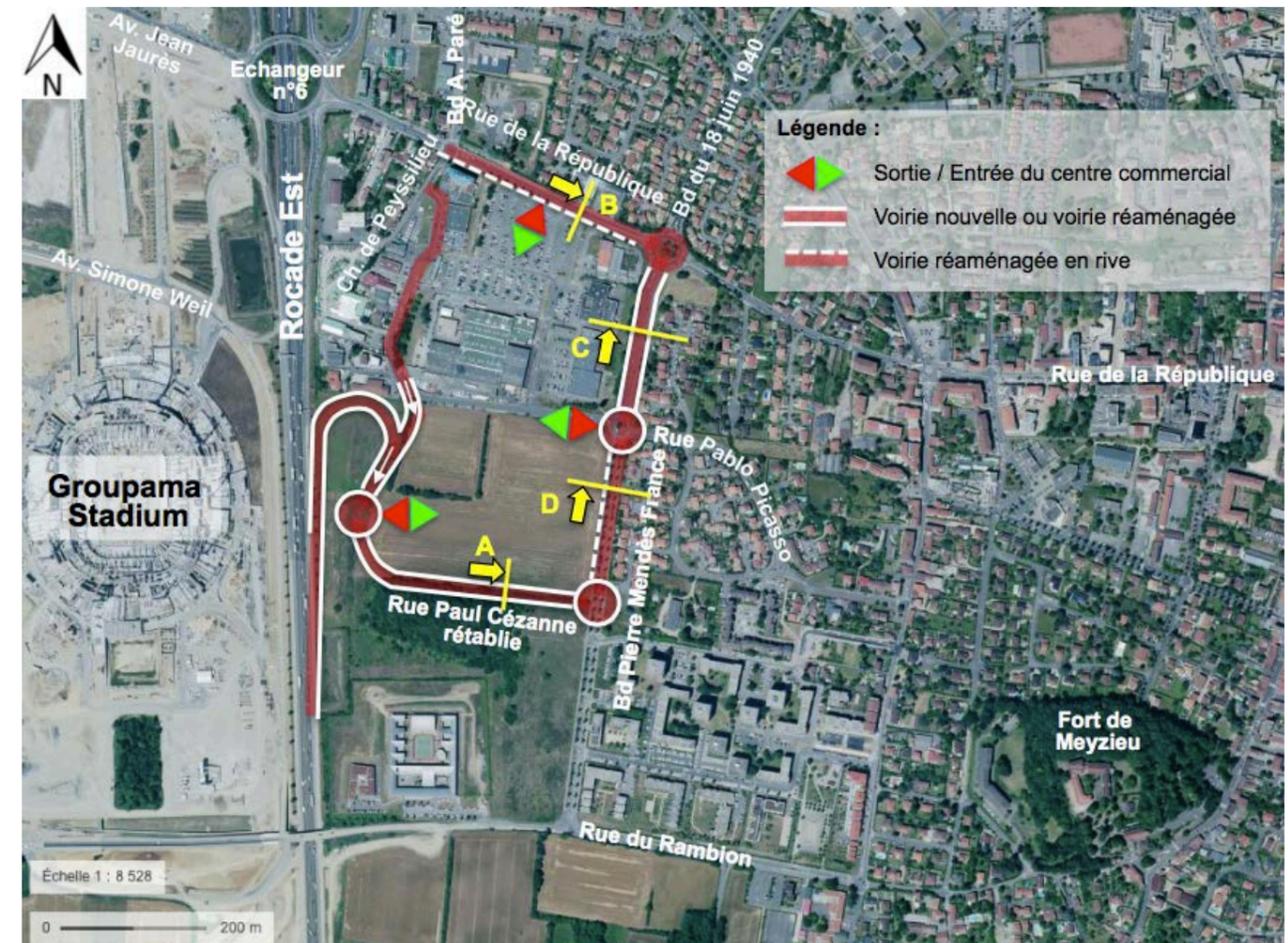


Figure 17 : Plan d'ensemble des voiries nouvelles ou modifiées – repérage des coupes

### 6.2.1. LA NOUVELLE BRETELLE

Le projet de nouvelle bretelle sur la rocade Est a fait l'objet d'un processus d'études de trafic et de voirie, notamment en termes de tracé routier, en concertation étroite avec la direction interdépartementale des routes Centre-Est de l'État. Plusieurs variantes ont été étudiées et évaluées, notamment en termes de sécurité routière. À l'issue de ce processus, les services de l'État ont retenu le tracé représenté sur la figure 17.

### 6.2.2. LA RECONFIGURATION DE LA RUE PAUL CÉZANNE

Comme indiqué ci-avant au paragraphe 6.1, la section sud de la rue Paul Cézanne sera supprimée, la circulation sera rétablie par une voie nouvelle située plus au sud.

En l'état actuel, la rue Paul Cézanne est une voirie à double sens avec des trottoirs sur ses deux rives.



Figure 18 : Etat actuel – Rue Paul Cézanne – coupe A

Le projet comprend une chaussée à double sens dont 2 voies dans le sens Ouest > Est à l'approche du carrefour avec le Boulevard Mendès France avec, sur les rives, des bandes plantées. Une voie modes doux est prévue en rive sud, en vue d'une connexion ultérieure sur une liaison modes doux nord/sud vers la rue du Rambion telle que définie par l'OAP – Cf. figure 13. Cette voirie sera équipée en éclairage public.

Le carrefour Cézanne/Mendès France sera géré par un nouveau carrefour giratoire.

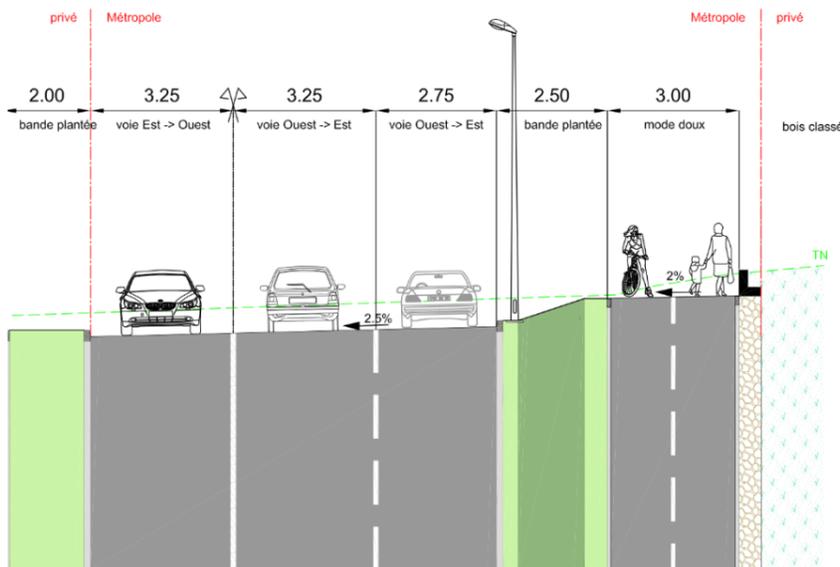


Figure 19 : Projet – Rue Paul Cézanne – coupe A

### 6.2.3. LA RUE DE LA RÉPUBLIQUE

En l'état actuel, la section de rue de la République comprise entre le chemin de Peyssilieu et le bd Pierre Mendès France est une voirie à double sens avec deux voies dans le sens Est > Ouest. Elle comprend des trottoirs sur ses deux rives, ainsi qu'une piste cyclable unidirectionnelle sur sa rive nord.



Figure 20 : Etat actuel – Rue de la République – coupe B

Le projet comprend l'aménagement d'une voie modes doux en rive sud séparée de la chaussée par une bande plantée. La chaussée existante est conservée.

Comme indiqué ci-avant, un carrefour à feux sera aménagé pour gérer l'accès à la porte nord du centre commercial.

### Rue de la République future

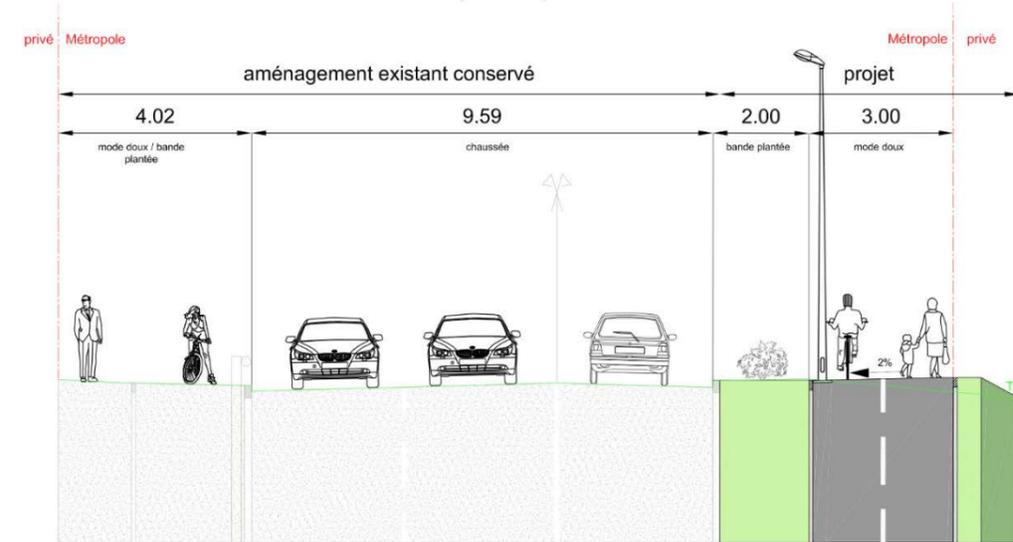


Figure 21 : Projet – Rue de la République – coupe B

#### 6.2.4. LE BOULEVARD PIERRE MENDÈS FRANCE

En l'état actuel, le boulevard Pierre Mendès France est une voirie à double sens. On distingue les sections situées au nord et au sud de la rue Pablo Picasso qui se différencient par l'absence ou la présence de bandes plantées entre la chaussée et les aménagements cyclables.

**La section nord** (entre République et Pablo Picasso) comprend des trottoirs et des aménagements cyclables de type piste unidirectionnelle, non séparés de la chaussée par des bandes plantées comme sur la section sud. Cette configuration confère à la voirie un caractère assez routier peu compatible avec une voirie apaisée en termes de circulation.



Figure 22 : Etat actuel – Boulevard Pierre Mendès France – section nord – coupe C

Sur cette section, le projet consiste à recalibrer la voirie pour l'aménager comme sur la section sud, c'est à dire avec sur chaque rive un trottoir et une piste cyclable unidirectionnelle séparés de la chaussée par une bande plantée.

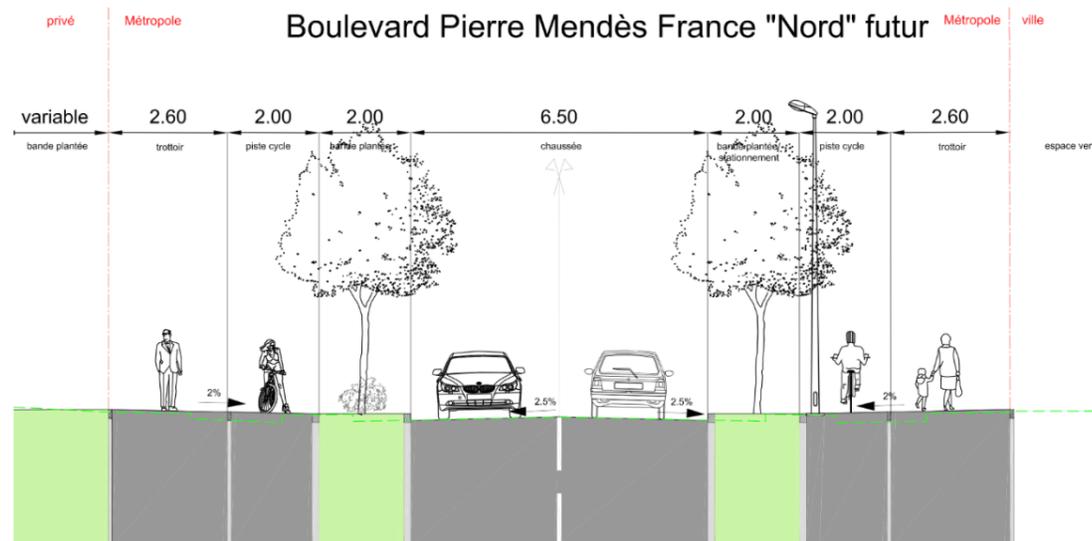


Figure 23 : Projet – Boulevard Pierre Mendès France – section nord – coupe C

**La section sud** (entre Pablo Picasso et Paul Cézanne) comprend sur chaque rive un trottoir et une piste cyclable unidirectionnelle séparés de la chaussée par une bande plantée.



Figure 24 : Etat actuel – Boulevard Pierre Mendès France – section sud

Sur cette section, le projet consiste uniquement à revêtir le trottoir de la rive Ouest.

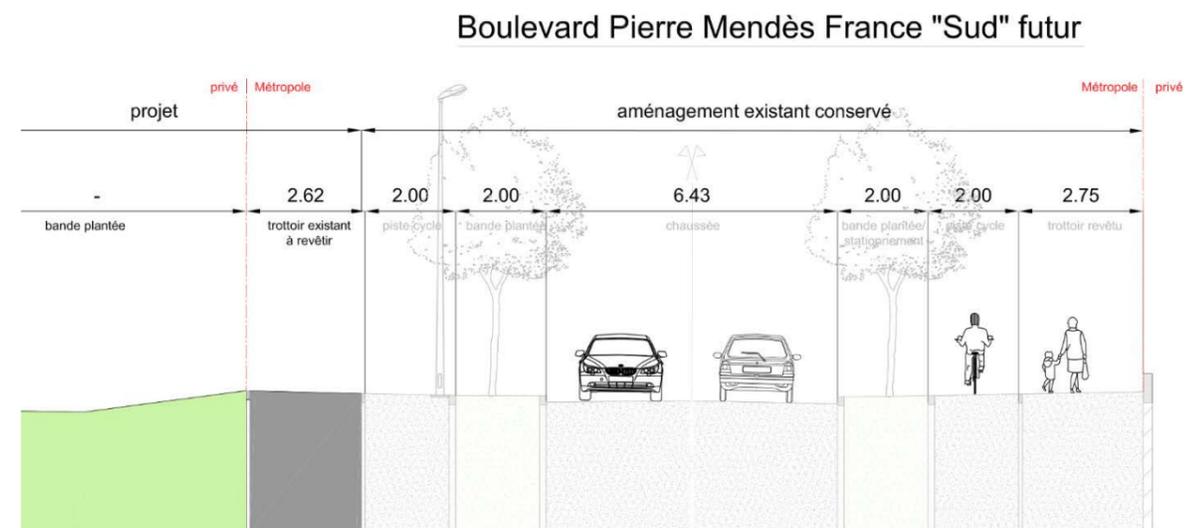


Figure 25 : Projet – Boulevard Pierre Mendès France – section sud – coupe D

## 7. Les emprises foncières nécessaires au projet

Les aménagements de voirie du projet de restructuration de la desserte viaire du site de Peyssilieu sont prévus sur des emprises qui sont soit déjà acquises, soit en voie d'acquisition. Par conséquent, il n'est pas prévu de recourir à la procédure d'expropriation.

## 8. Les étapes du projet

Au terme de la présente concertation préalable, la Métropole de Lyon approuvera le bilan de cette concertation, ainsi que le programme de l'opération de restructuration de la desserte viaire du site de Peyssilieu.

Conformément à l'article L122-1-II du code de l'environnement, le projet global de restructuration de la desserte viaire et de restructuration-extension du centre commercial fera l'objet d'une évaluation environnementale qui donnera lieu à une étude d'impact, puis à une enquête publique environnementale.

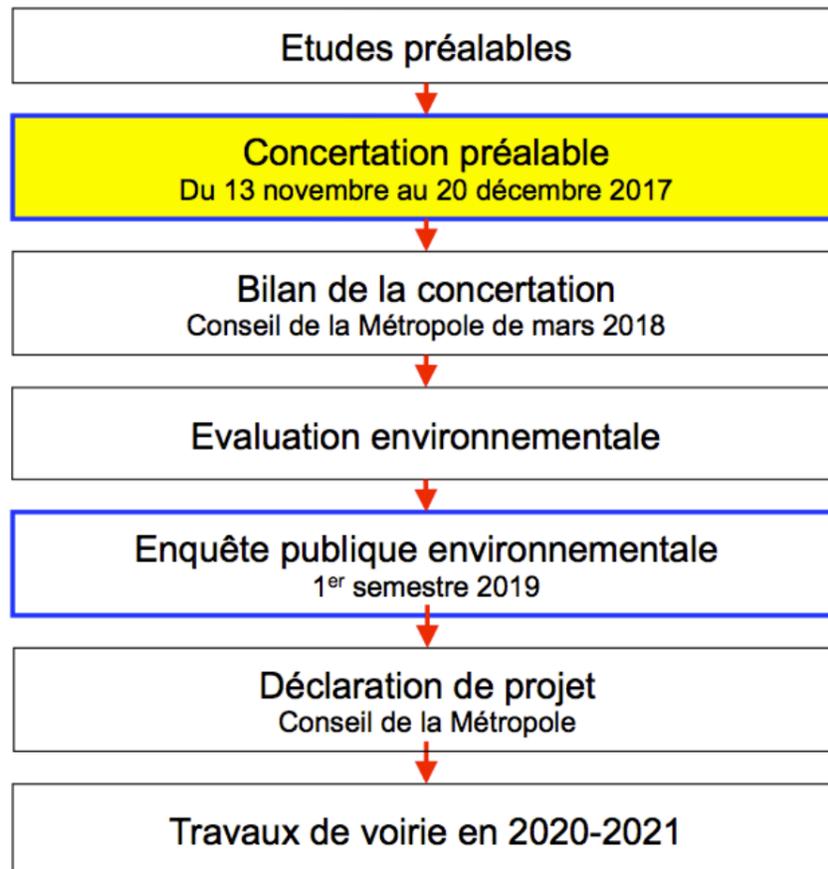


Figure 26 : Enchaînement des étapes du projet

Liste des figures :

<b>Figure 1</b> : Plan de situation du site de Peyssilieu à Meyzieu.....	3
<b>Figure 2</b> : Périmètre du projet soumis à concertation .....	3
<b>Figure 3</b> : Extrait du SCOT.....	4
<b>Figure 4</b> : Synthèse du PADD - Extrait du projet de révision du PLU.....	5
<b>Figure 5</b> : Vue aérienne du site de Peyssilieu .....	5
<b>Figure 6</b> : Etat actuel – Plan de repérage du site .....	6
<b>Figure 7</b> : Etat actuel – Plan de circulation du site.....	6
<b>Figure 8</b> : Etat actuel – Itinéraires d'accès au centre commercial.....	7
<b>Figure 9</b> : Etat actuel – Congestions de trafic sur le chemin de Peyssilieu et sur l'échangeur 6 .....	7
<b>Figure 10</b> : Etat actuel – Réseau TCL.....	7
<b>Figure 11</b> : Etat actuel – Aménagements cyclables dans le secteur - extrait du plan d'actions des modes actifs (PAMA) de la Métropole de Lyon.....	8
<b>Figure 12</b> : Evolution de la zone de chalandise du centre commercial de Peyssilieu .....	8
<b>Figure 13</b> : OAP du site de Peyssilieu – Extrait du projet de révision du PLU-H.....	9
<b>Figure 14</b> : Vue en plan du projet global d'accessibilité et de restructuration-extension du centre commercial.....	10
<b>Figure 15</b> : Reconfiguration des itinéraires d'accès au centre commercial .....	11
<b>Figure 16</b> : Nouveau plan de circulation du site de Peyssilieu .....	12
<b>Figure 17</b> : Plan d'ensemble des voiries nouvelles ou modifiées – repérage des coupes .....	12
<b>Figure 18</b> : Etat actuel – Rue Paul Cézanne – coupe A .....	13
<b>Figure 19</b> : Projet – Rue Paul Cézanne – coupe A.....	13
<b>Figure 20</b> : Etat actuel – Rue de la République – coupe B.....	13
<b>Figure 21</b> : Projet – Rue de la République – coupe B .....	13
<b>Figure 22</b> : Etat actuel – Boulevard Pierre Mendès France – section nord – coupe C .....	14
<b>Figure 23</b> : Projet – Boulevard Pierre Mendès France – section nord – coupe C .....	14
<b>Figure 24</b> : Etat actuel – Boulevard Pierre Mendès France – section sud .....	14
<b>Figure 25</b> : Projet – Boulevard Pierre Mendès France – section sud – coupe D.....	14
<b>Figure 26</b> : Enchaînement des étapes du projet.....	15